



MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT



Jeune Sénégalaise de retour de Libye.
© OIM 2018/Alioune NDIAYE

Migration et développement

Introduction

Le lien entre la migration et le développement est complexe. Si les régions riches tendent à attirer les immigrants, les régions les plus pauvres ne sont pas celles qui affichent l'émigration la plus importante. En effet, les personnes doivent posséder un certain niveau de ressources pour financer une migration internationale, et un certain niveau d'instruction pour accéder au marché du travail dans les pays de destination. À court terme, la croissance économique dans les régions pauvres entraîne généralement une hausse de l'émigration (de Haas, 2007). D'autre part, la migration est un facteur potentiel de développement dans les pays tant de destination que d'origine. Les migrants apportent une contribution productive à l'économie du pays de destination, et rapatrient des fonds et des idées qui constituent des ressources pour les familles et les communautés dans les pays d'origine. Le capital social peut en outre être augmenté par les migrations et les liens transnationaux entre les lieux d'origine et de destination, rapprochant des régions et des communautés éloignées. Cela étant, certaines questions se posent à l'égard des migrations en Afrique du Nord et de l'Ouest, et le long de la route de la Méditerranée centrale.

Tout d'abord, quels sont les facteurs qui contrarient ou favorisent la capacité des migrants à contribuer au développement ? En particulier, quels sont les effets du statut irrégulier dans les pays de transit et de destination ? Dans les pays de transit, l'irrégularité peut être source d'incertitude et d'une vulnérabilité accrue chez les migrants. Dans les pays de destination, elle entraîne souvent un moindre accès aux services de base, l'acceptation d'emplois mal rémunérés et l'incapacité de former des projets à long terme. Tous ces facteurs peuvent peser sur la capacité des migrants à contribuer au développement dans les pays d'origine, de transit et de destination. Ils peuvent également avoir des incidences sur le marché local du travail dans les pays de destination, en particulier sous la forme de dumping salarial.

D'autre part, les efforts politiques actuels, en particulier au sein de l'Union européenne, visant à lutter contre la migration irrégulière reposent largement sur l'hypothèse que les programmes de développement réduiront l'émigration en s'attaquant à ses « causes profondes ». Cette approche va à l'encontre des constats empiriques indiquant que le développement pourrait au contraire entraîner une hausse de l'émigration depuis les pays à revenu faible et que la migration peut apporter une contribution de taille au développement et à la résilience, si des politiques *ad hoc* sont en place (Clemens, 2014). La question est de savoir quels seront les effets à plus long terme des approches politiques actuelles sur la migration et le développement dans les pays africains.

En Afrique de l'Ouest, les liens transnationaux de longue date, aujourd'hui facilités par les nouvelles technologies de la communication et le dialogue des associations de la diaspora avec les pays d'origine, sont des facteurs qui font de la migration un vecteur de développement (Quarthey, Addoquaye Tagoe et Boatemaa Setrana, chapitre 21 de la présente publication). Les liens que les migrants transnationaux nouent entre différentes communautés – telles que leurs villages d'origine, les quartiers des capitales de leurs pays d'origine où ils ont commencé par migrer, et les diasporas qu'ils ont retrouvées dans les pays étrangers dans lesquels ils vivent aujourd'hui – créent un « village multisitué » possédant sa propre économie. Les migrants considèrent avoir réussi une fois qu'ils sont en mesure de soutenir des initiatives économiques dans leurs villages d'origine (Dia, chapitre 22 de la présente publication).

Un aspect méconnu de la migration est sa faculté à appuyer le développement local dans les régions d'accueil du continent africain, ce qui en retour attire davantage de migrants et crée un cercle vertueux de la migration et du développement. Dans les régions du Mali et du Burkina Faso, où l'exploitation aurifère a attiré des migrants internes ou originaires de pays voisins, la prospérité induite par l'activité minière a favorisé l'émergence de nombreuses activités de service et de production qui ne sont pas directement liées à l'activité minière, lesquelles attirent à leur tour des travailleurs migrants. Par ricochet positif, les flux migratoires se sont réorientés et le rythme des migrations rurales-urbaines a ralenti (Boukare, chapitre 23 de la présente publication).

La Libye est de longue date un pays de destination majeur pour les travailleurs étrangers originaires d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Asie, qui ont largement contribué à l'économie locale. L'intégration des migrants sur le marché libyen du travail produit des résultats économiques à la fois pour les communautés migrantes et libyennes (Borgnäs, Cottone et Teppert, chapitre 24 de la présente publication).

Aux confins comme au cœur du Sahara, les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale sont exposés à de graves menaces environnementales liées à la chaleur extrême et à la sécheresse, à des précipitations instables, à la dégradation des terres et à la désertification. Le changement climatique ne fera qu'étendre les zones inhabitables dans toute la région (Sultan, chapitre 25 de la présente publication).

Bien qu'elles soient importantes, les stratégies d'adaptation et de résilience peuvent présenter des limites. La progression géographique d'environnements hostiles aux établissements humains devrait en conséquence inciter les États et les organismes internationaux à repenser la vision binaire, simpliste, qui oppose demandeurs d'emploi et demandeurs d'asile, selon laquelle les migrants qui ne remplissent pas les critères au moyen desquels le droit international des réfugiés définit les réfugiés sont des migrants « économiques », qui auraient migré par désir d'améliorer leur situation économique. Il est temps de dépasser la dichotomie entre migrants « volontaires » et « forcés », et de reconnaître la complexité des décisions de migration dans le droit international et les instruments politiques.

Parallèlement, les États et les organismes internationaux doivent élaborer des stratégies concrètes en vue de lutter contre la dégradation des terres et de ralentir les effets du changement climatique en Afrique subsaharienne et au Maghreb. À titre d'exemple, on peut citer l'initiative Durabilité, stabilité et sécurité (initiative 3S), qui a permis de réunir quatorze pays africains¹ dans le but d'étendre les terres arables et de créer des emplois ruraux afin de lutter contre la migration forcée (Bendandi, chapitre 26 de la présente publication).

La migration de retour est un phénomène de taille en Afrique de l'Ouest. Elle peut s'inscrire dans une stratégie initiale de migration temporaire ou constituer le résultat inattendu d'un projet migratoire. Dans un cas comme dans l'autre, elle se répercute sur les familles et les communautés dans lesquelles les migrants rentrent, et sur le développement local. Dans un contexte de durcissement de l'application des lois relatives à l'entrée et au séjour tout le long de la route de la Méditerranée centrale, les migrants renvoyés d'un pays où ils séjournaient et, souvent, travaillaient, avec un statut irrégulier forment une catégorie de plus en plus importante. Le défi consiste à transformer l'échec du projet migratoire en réussite. Lorsque l'Algérie a commencé à durcir les mesures d'expulsion à l'égard des migrants dépourvus de documents, le Niger est devenu un pays de transit pour des dizaines de milliers de migrants étrangers expulsés d'Algérie. Le Niger a réagi à ce phénomène en créant – avec l'aide de l'OIM – des centres de transit dans lesquels les migrants sont formés en vue de leur réintégration économique et bénéficient d'une aide au retour volontaire dans leurs pays. Il convient maintenant d'étudier la pérennité des microentreprises créées par les

¹ Le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Maroc, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe.

migrants de retour qui ont reçu une formation à la gestion d'entreprise au Niger (Yuen, chapitre 27 de la présente publication). En s'appuyant sur de précédents travaux relatifs à la conceptualisation et à la mesure de la « durabilité » de la réintégration des migrants qui rentrent dans leur pays, l'OIM a également piloté une approche fondée sur le mentorat en Guinée, au Sénégal et au Maroc, afin de renforcer l'aide apportée à cet égard aux personnes de retour (Paone, chapitre 29 de la présente publication).

Les retombées globales de la migration de retour volontaire au Sénégal semblent positives, la hausse des migrations de retour s'étant accompagnée d'un essor des créations de microentreprises et des changements technologiques, grâce aux connaissances et aux compétences que les migrants ont acquises à l'étranger (Tandian, chapitre 28 de la présente publication).

Clemens, M.

2014 Does Development Reduce Migration? IZA DP No. 8592. Disponible à l'adresse <http://ftp.iza.org/dp8592.pdf>.

de Haas, H.

2007 Turning the tide? Why development will not stop migration. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.2007.00435.x>.